



« QUAND CE N'EST PAS POSSIBLE, BEN CE N'EST PAS POSSIBLE ! »

Mais tant pis faut le faire un point c'est tout et les conséquences on s'en fout...

Depuis plusieurs semaines, les agents des Prej de la DISP de Lille subissent des désagréments concernant la planification de leurs missions. La Section Interrégionale FO des PREJ de la DISP de LILLE a relancé plusieurs fois l'Arpej à ce sujet en dénonçant que les agents n'avaient toujours pas leur planning sur 08 jours comme la charte des temps le stipule ! **Visiblement l'organisation de la vie privée des agents n'est toujours pas la priorité...**

De plus, c'est « **la fête à Neuneu** » pour la répartition des missions aux seins des différents Prej qui est faite de manière aléatoire plutôt que de cibler les bases Prej au plus près des établissements ou juridictions concernés. Pis encore sur les ordres de missions :

- Des horaires de prise en charge des détenus qui ne sont pas cohérents avec l'horaire de présentation,
- Ou alors des détenus qui sont affectés dans des établissements différents que celui stipulé sur les documents remis aux agents. **Doit-on faire des chasses aux trésors pour les retrouver étant donné que nous n'avons pas GENESIS ?** Bref, on nous dira certainement que ce sont les personnes affectées récemment à la planification qui font ces erreurs !

En résumé, les agents souhaitent uniquement travailler en toute sécurité et de manière coordonnée ! Car OUI les agents des Prej font des kilomètres « à gogo » par manque d'organisation de votre part...

Le plus difficile à comprendre lorsque les agents se plaignent qu'il y a un ou des loupés de la part de l'Arpej sur une ou certaines missions ; c'est qu'ils ne soient pas entendus ! Comme ce Lundi 02 Mars 2020 matin un équipage est envoyé sur le CP ANNOEULLIN pour une translation judiciaire de deux détenus vers le CP LONGUENESSE. Erreur d'organisation ENCORE, le CP ANNOEULLIN n'est pas informé du départ d'un des deux détenus ce jour-là... Il faut attendre quoi qu'il en soit que l'erreur soit rectifiée et faire cette translation tout en sachant que le détenu en question n'était pas au courant de son « **déménagement** » et devait toutefois faire son paquetage... Considérant qu'Annoeullin-Longuenesse ce n'est pas la porte à côté !

Les agents voyant l'heure tournée, font remonter à leur hiérarchie l'information en expliquant qu'il sera très difficile pour eux d'honorer leur deuxième mission dans l'après-midi. La mission de translation a pu prendre son départ du CP d'Annoeullin qu'en début d'après-midi !

La mission de l'après-midi consistait à venir chercher deux détenus du CP d'Annoeullin pour une présentation au Tribunal de grande Instance de Boulogne sur Mer. L'Arpej n'a rien voulu savoir et a obligé les agents à faire celle-ci une fois la première effectuée. Les agents ont fait de leur mieux pour avoir le moins de retard possible sur cette deuxième mission. Ils avaient également signalé qu'en faisant celle-ci ils risquaient de finir très très tard alors qu'ils avaient pris leur service à 07h45. Pour cette mission, il y avait plusieurs détenus impliqués, qui mobilisait également d'autres équipages. Malgré le signalement des agents et des gradés du PREJ de Lille, ils ont terminé leur service vers 02H00 du matin !

Faites le calcul avec votre crayon de bois pour ne pas vous tromper, vous pourrez constater que leurs amplitudes horaires fussent presque de 20h de travail pour certains d'entre eux. Suite à cela, ils n'ont pas pu venir travailler le lendemain comme la charte des temps les y autorise.

Alors ressaisissez-vous car à cause de vous, il y a eu six agents absents pour les missions du lendemain et c'est encore au chef présent sur la structure de payer les frais de vos mauvaises décisions ! Cumulé au mépris exprimé envers tous les agents, les 1er svts et chef de certaine structure, cette situation est inadmissible. **N'oubliez pas que vous êtes responsable de ce qui pourrait leur arriver.**

Mais lorsque une journée est pourrie elle l'est jusqu'au bout ! Pourrie pour des personnels qui ne demandent qu'à travailler dans de bonnes conditions et en toute sécurité pour eux-même mais aussi pour des détenus dont ils ont la charge.

Les agents en ont ras le bol de faire l'objet de remontrances par les magistrats à cause de vos agissements qui sont conditionnés pour atteindre vos objectifs sur les statistiques.

Car à l'arrivée de cet équipage sur le TGI de Boulogne sur Mer, malgré qu'ils aient prévenu la juridiction, le procureur leur a fait des remarques déplaisantes sur leur retard. Et également sur le fait que les détenus n'avaient rien à faire dans un même cellulaire et qu'ils devaient être séparés, **ce dont l'équipage n'avait pas été prévenu.** (A savoir que ce problème est très récurrent notamment sur les bus matin ou après-midi).

C'est bien beau de tout faire pour économiser des effectifs mais comment allez-vous faire pour ces mêmes détenus dont il a été prononcé un renvoi et par la même occasion aux mêmes dates ? Sachez que les agents tout grade confondu ne sont pas des bêtes de foire que l'on dirige à la baguette afin de leur faire faire tout et n'importe quoi ! **Ça suffit !!!!**

Des gros problèmes sur les horaires sont à soulever car vous ne prenez pas en compte le temps de trajet en heure de pointe, ni le temps d'attente dans les sas véhicule des établissements ou de ceux des tribunaux, de la prise en charge et de la fouille de la personne détenue. Ce qui implique régulièrement des retards. Le fait d'être passé à 30 min pour la prise de service avant le départ mission ne nous permet plus de bien préparer les missions et le matériel.

Il est très difficile d'accepter d'avoir un planning irrégulier mais d'autant plus que vous faites n'importe quoi sur la gestion des doubles missions avec des temps de route exorbitants et inadaptés pour la santé de vos agents.

Venez sur le terrain afin de comprendre que vos décisions « comptables » ne sont pas compatibles avec la réalité. Arrêtez de jouer sur les horaires pour gagner du temps alors que ça met en péril la bonne exécution de la mission. Vous souhaitez sûrement gagner de l'argent afin d'éviter de payer des paniers repas, **qui ne sont, par la même occasion, toujours pas régularisés à cause de mauvaises interprétations des notes.**

De plus nous constatons que lors de notre entretien du 04 Février 2020, ont été évoqué des changement sur les horaires des agents disponibles du Prej de Valenciennes **et à ce jour rien n'a été fait ! Pourquoi ?** Ainsi que d'autres soucis dans cette même structure qui perdurent car vous ne prenez pas vos responsabilités !

Vous pouvez constater que les agents des Prej de la DISP de Lille font leur maximum pour honorer les missions qui leurs sont confiées en sacrifiant souvent leur famille et vie personnelle ! A noter également que le taux d'absentéisme est vraiment minime. Preuve encore que les personnels de PREJ de la DISP de Lille sont dévoués à leur mission de service public pénitentiaire.

Alors ayez confiance en eux lorsqu'ils vous font des remarques ou lorsqu'ils font remonter les problèmes rencontrés et qu'ils proposent des solutions prenez au moins le respect d'en prendre note car cela pourrait être intéressant !

La Section Interrégionale FO des PREJ de la DISP de LILLE vous sollicite souvent pour dénoncer un certain nombre d'incohérences **mais surtout vous formule toujours des propositions pour trouver des solutions à ces différents problèmes.**

MAIS pour cela faudrait-il que vous soyez vraiment honnêtes et voudriez vraiment travailler en faveur de l'amélioration des conditions de travail de vos agents... C'est pourtant ce que vous annoncez, **mais pour l'heure ce ne sont que des vaines paroles...**

ALLEZ AU BOULOT, VOS AGENTS LE MERITENT !

A Lille, le 06 mars 2020,
La Section Interrégionale FO des
PREJ de la DISP des Hauts-de-France